



**Trentième anniversaire de l'Accord général de coopération entre
Les Etats-membres de la Commission de l'océan Indien**

**Discours de S. Exc. Mme Claudine Ledoux
Ambassadrice déléguée à la coopération régionale de coopération
entre les Etats-membres de la Commission de l'océan Indien
(Victoria, 10 janvier 2014)**

- Monsieur le président de la République des Seychelles,
- Monsieur le vice-président,
- Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
- Monsieur le chef juge,
- Monsieur le président de la Cour d'Appel,
- Mesdames et Messieurs les ministres des Seychelles, des Comores, de Madagascar et Maurice, et leur délégation,
- Monsieur le préfet de La Réunion,
- Monsieur le président du Conseil régional de La Réunion,

- Monsieur le Premier vice-président du Conseil général de La Réunion,
- Monsieur le général COMSUP/FAZSOI,
- Monsieur le commandant de la gendarmerie de La Réunion,
- Monsieur le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien,
- Mesdames, messieurs,
- Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les sincères regrets de M. Laurent Fabius de ne pouvoir être parmi nous, en ce jour de célébration du 30^{ème} anniversaire de l'Accord général de coopération entre les Etats-membres de la Commission de l'océan Indien. Son agenda ne le lui permettait pas et il m'a désignée pour le représenter.

C'est pour moi un très grand honneur et un plaisir, à la fois de m'exprimer au nom du chef de la diplomatie française et d'assister, auprès de chacun d'entre vous, à ce 30^{ème} anniversaire de l'Accord de Victoria, en ma qualité d'ambassadrice, déléguée à la coopération pour la zone océan Indien.

J'exprime mes vifs remerciements à Son Excellence M. le président James Alix Michel d'avoir pris l'initiative de nous rassembler pour commémorer un tel événement qui nous unit si intimement.

« L'intégration régionale des îles de l'Indianocéanie ne prendra véritablement corps que si les peuples qui y vivent s'approprient pleinement l'histoire qui les rassemble. C'est en ce sens que la COI promeut l'identité indianocéanique, seule à même de consolider l'intégration régionale ». En substance, c'est ainsi que se définit, sur son site, la commission de l'océan Indien.

La France se reconnaît bien dans cette perspective : elle qui est indianocéanique par l'histoire, la géographie et le cœur.

Organisation régionale qui a fait ses preuves, la COI bâtit des projets ambitieux, à la hauteur des enjeux de développement de ses Etats-membres. Je souhaite, à ce moment précis, souligner à quel point la France apprécie la vision de l'organisation que défend son secrétaire général, M. Jean-Claude de l'Estrac, et l'énergie et la détermination qu'il met en œuvre pour y parvenir. Nous lui apportons notre plein soutien dans la belle mission qui lui est confiée depuis juillet 2012.

La COI a su, au fil des années, développer une expertise sur les questions concernant les États insulaires. Celle-ci mérite d'être encore mieux valorisée et mise au profit de la Communauté internationale et régionale, notamment sur les questions environnementales, énergétiques et de développement durable.

Il s'agit, en effet, de réussir le développement régional par la promotion de dossiers structurants tournés vers l'avenir. Les priorités présentées par le secrétaire général de la COI, notamment celles relatives au développement des échanges économiques et commerciaux intra-zone, comme les questions de desserte maritime, amélioreront, j'en suis convaincue, les conditions de vie de nos populations. La coopération ne doit-elle pas aussi agir comme un levier essentiel pour lutter contre l'inactivité et la vie chère ou pour mettre en place une véritable sécurité alimentaire régionale ?

Enfin, nous soutiendrons sans réserve une meilleure insertion de notre zone dans l'activité économique mondiale, par le biais notamment des « Îles Vanille ».

Les secteurs qui en bénéficieront sont, à l'évidence, le tourisme ou encore la desserte aérienne inter-îles, en lien avec leurs besoins de développement. L'éducation et la formation professionnelle figurent, à l'évidence, aussi au cœur de nos préoccupations. L'enjeu ne doit pas être perdu de vue : il consiste en la consolidation d'un monde indiaocéanique qui a toute sa place au sein de la complexe réalité du monde auquel nous appartenons.

S'agissant des menaces qui planent sur la zone, nul ne saurait ici les sous-estimer. Elles sont réelles et les Seychelles, qui ont été en première ligne pour en faire l'amère expérience comme pour se donner les moyens de la combattre, le savent pertinemment. La France, l'Europe ont été et continueront d'être à vos côtés.

Nous nous félicitons régulièrement, à la faveur d'escapes de bâtiments des marines qui oeuvrent à défendre les eaux qui nous entourent, des progrès engrangés, depuis mai 2012 notamment. Nous ne saurons baisser la garde pour autant, les causes du fléau n'étant pas, à ce stade, totalement éradiquées et d'autres menaces et trafics parallèles (terrorisme, stupéfiants, pêche illicite, etc.) apportent leur lot de défis qu'il nous appartient ensemble de relever.

L'activité internationale des collectivités françaises de l'océan Indien s'est considérablement développée depuis une dizaine d'années, grâce, en partie, aux compétences en matière internationale qui leur ont été conférées par la Loi.

Je saisis l'occasion qui m'est ainsi offerte pour féliciter le président du conseil régional de La Réunion, M. Didier Robert, pour la mobilisation et le dynamisme dont il fait preuve. Les visites officielles de chefs d'Etat ou de gouvernement de pays étrangers et la signature d'accords bilatéraux témoignent du développement de la coopération dans cette région.

Je ne puis conclure sans avoir une pensée toute particulière pour l'Ile Maurice et La Réunion et pour leurs populations, qui viennent de subir le passage du cyclone Bejisa. Cet événement met en exergue, s'il en était besoin, la vulnérabilité de nos îles et nous incite à la solidarité et à la fraternité.

Je voudrais dire également combien la France se réjouit du déroulement, sans trouble, des élections malgaches. Les résultats provisoires viennent d'être rendus publics. Dans 15 jours, nous connaissons les résultats définitifs. Permettez-moi ici d'exprimer le vœu que Madagascar réintègre rapidement la place qui lui revient aux plans régional et international. Nul n'ignore le rôle essentiel qu'a joué la COI dans cet aboutissement. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée !

La stabilité retrouvée de la Grande Ile constituera non seulement une nécessité absolue pour cet Etat voisin et ami, mais aussi un pôle de développement et de croissance pour l'ensemble de cette région qui nous est si chère !

M. le président de la République des Seychelles, au nom de la France, de l'ensemble de ma délégation et en mon nom personnel, je vous exprime ma profonde gratitude pour votre chaleureux accueil.

Les Seychelles sont, comme chacun sait, synonyme de paradis terrestre. Même lors d'un si bref séjour, je m'efforcerai de mesurer, in situ, le bien-fondé de cette heureuse réputation. Et, à l'aube de cette année 2014, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vous-même, votre pays et la population seychelloise !

Je vous remercie de votre aimable attention.